



Fondation de la
Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Rapport annuel

2016-2017

MOT DU PRÉSIDENT

Au nom des membres du conseil d'administration, je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de nos activités pour l'année 2016-2017.

Ce document a pour but de tracer le bilan de nos activités annuelles. Il vous informe sur :

- Les membres du conseil et leurs fonctions;
- Les dates de la tenue des rencontres;
- Le bilan financier des activités de la Fondation;
- Un résumé des activités effectuées durant l'année.

En tant que président, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration, nos partenaires, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont travaillé avec nous pour les efforts et le temps consentis durant l'année. La tenue des activités de la Fondation fut possible grâce à l'engagement continu de tous.

2016-2017 fut une année de transition et de reconstruction. Transition, car la Fondation qui était entièrement supportée par la Commission a pris son essor pour fonctionner de ses propres ailes. Comme pour tous les enfants qui quittent le nid, cet envol a impliqué plusieurs changements et a demandé une adaptation. De dures décisions ont dû être prises pour assurer la pérennité de la fondation et sa continuité. Des services ont dû être suspendus alors que d'autres ont vu leurs ressources diminuées.

Pour 2017-2018, donnons-nous comme objectif de compléter cette transition et de travailler tous ensemble pour que la Fondation puisse reprendre l'ensemble de ses activités. N'oublions jamais que l'objectif premier de notre belle Fondation est de promouvoir l'Éducation en encourageant les élèves de notre commission scolaire à persévérer et atteindre la réussite.

Alain DuHamel
Président

LES MEMBRES ET LEURS FONCTIONS

Liste des membres du conseil d'administration pour l'année 2016-2017

Président : Alain DuHamel

Vice-présidente : Manon Villeneuve

Trésorier : Yves M. Ladouceur

Secrétaire :

- Karine Lapierre (novembre 2016 – mars 2017)
- Vacant depuis mars 2017

Administrateurs :

- Linda Gagnon
- Maude Leclerc
- Isabelle Viau

DATES DES RENCONTRES RÉGULIÈRES

Au cours de l'année 2016-2017, plusieurs rencontres de travail ont eu lieu :

- Le mardi 06 décembre 2016
- Le mardi 10 janvier 2017
- Le mardi 07 février 2017
- Le mardi 21 février 2017
- Le mardi 04 avril 2017
- Le mardi 25 avril 2017
- Le mardi 13 juin 2017
- Le mardi 12 septembre 2017
- Le mardi 10 octobre 2017

De plus, une assemblée générale a eu lieu le mardi 29 novembre 2016 et une assemblée générale spéciale a eu lieu le mardi 23 mai 2017 pour amender la charte de la Fondation.

BILAN FINANCIER RÉSUMÉ

	2017	2016
Actifs :	30 734 \$	25 582 \$
Passifs :	0 \$	
TOTAL DES PASSIFS ET EXCÉDENTS :	30 734 \$	25 582 \$
Revenus :	42 689 \$	14 698 \$
Dépenses :	37 583 \$	19 989 \$
EXCÉDENT / DÉFICIT DE L'EXERCICE :	5 106 \$	-5 291 \$

Note : Les états financiers détaillés sont disponibles à la demande

BILAN DES ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2016 – 2017, la Fondation a :

- Organisé, en collaboration avec la commission scolaire, la remise des bourses de la persévérence solaire : Les 14, 15 et 16 mars derniers, la Fondation a remis près de 246 bourses d'une valeur de 100 \$ chacune aux élèves de niveau primaire de la commission scolaire.
- Participé au Gala des Exceptionnels du Centre d'études professionnelles (CEP). Lors de cet évènement, la Fondation a contribué à la remise de prix à des élèves qui, grâce à leur persévérence, ont réussi à compléter leurs études professionnelles.
- Organisé un souper-bénéfice : La Fondation a tenu sa levée de fonds annuelle le 4 mai dernier. Lors de cette activité, la Fondation a amassé la somme de 8 100 \$ incluant un encan qui a été rendu possible grâce à la collaboration des élèves du CEP.
- Tenu une assemblée extraordinaire, le 23 mai, au cours de laquelle la nouvelle charte modifiée a été adoptée.

Au cours de l'année 2016 – 2017, le conseil d'administration a :

- Accepté la modification de la charte et des règlements généraux de la Fondation pour répondre aux normes en vigueur.
- Débuté les démarches pour l'obtention des documents faisant de la Fondation un organisme de bienfaisance reconnu.
- Supervisé et participé à l'organisation des différentes activités de la Fondation.
- A suspendu l'attribution de subventions aux projets particuliers des enseignants pour l'année 2016-2017. Cette décision a été prise dans le but de préserver le fonds de roulement et ainsi permettre la continuité des activités de la Fondation.